

Fiche technique

HERBIDUR

Le classique moderne pour la protection haute performance de longue durée des façades colorées

Peinture de dispersion pour façades mate à base d'acrylate pur pour des surfaces durablement colorées

I. DESCRIPTION DU MATÉRIAU



Herbol Herbidur est la protection de façade mate à base d'acrylate pur offrant une grande stabilité de teinte. Grâce à une grande proportion de liants, les pigments sont très bien protégés, la teinte reste stable et le farinage éventuel est réduit. La faible tendance au salissement, la grande résistance aux intempéries et le risque réduit d'efflorescences de chaux font d'Herbol Herbidur la solution idéale pour les revêtements de façades très résistants aux intempéries.

Le produit possède un film protecteur encapsulé renforcé contre la prolifération d'algues et de champignons. L'action de ce film dépend fortement de la construction du bâtiment, des conditions climatiques, de la situation géographique, des conditions environnantes, et elle est limitée dans le temps.

Le film peut réduire les risques de prolifération, mais il ne peut pas l'empêcher durablement.

DESCRIPTION DU MATÉRIAU

Type de matériau :

Peinture pour façade conforme à la norme DIN EN 1062-1

Teintes :

Blanc et dans des milliers de teintes par le biais d'Herbol-ColorService, de MineralColorPLUS ou du service de nuancage en usine. Les indications de la norme DIN peuvent diverger en fonction de la teinte (observer la fiche technique du BFS n° 25).

Emballages :

Blanc 5 l et 12,5 l; Herbol ColorService: 1 l, 5 l et 12,5 l



Brillance :

Mat

Densité :

env. 1,46 kg/l

Valeurs physiques du bâtiment
selon DIN EN 1062 :

| | | |
|-------------------------------------|----------------------|---|
| Brillance (valeur réflectométrique) | G ₃ mat | < 10 |
| Épaisseur de couche | E ₃ | > 100 ≤ 200 μm |
| Granulosité | S ₁ fine | < 100 μm |
| Perméabilité à la vapeur d'eau | V ₂ moyen | sd = 0,43 m ; μ-H ₂ O = 1500-3000 |
| Perméabilité à l'eau | W ₃ bas | ω < 0,07 kg/(m ² ·h ^{0,5}) |

Composition conformément à VdL :

Émulsion de copolymère d'acrylate, dioxyde de titane, silicates de sodium, d'aluminium et de potassium, eau, additifs, conservateur de film, isothiazolinone

Valeur limite des COV définie par l'Union Européenne :

Valeur limite définie par l'UE pour ce produit (catégorie du produit A/c) : 40 g/l (2010). Ce produit contient 39 g/l de COV max.

Code du produit peintures et vernis :

M-DF 02

Diluant :

Eau

Marquage de danger :

Les données relevant de la sécurité ainsi que le marquage sont indiqués dans la fiche de données de sécurité en vigueur.

Le marquage est également apposé sur l'étiquette du produit et les indications qui y sont mentionnées doivent être observées.

Fondation Couleur :

Étiquette environnementale suisse de classe E

II. Informations sur la mise en œuvre

Tous les revêtements, ainsi que les travaux préalables nécessaires, doivent être définis en fonction du bâtiment ; cela signifie qu'ils doivent être adaptés à son état et aux exigences auxquelles il est confronté. Voir les fiches techniques de l'ASEPP/du BFS, les directives et les normes SIA. Observer et utiliser les procès-verbaux d'essais, les manuels d'entretien et les check-lists de l'ASEPP.



INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE

| | |
|---|---|
| Application : | Au pinceau, au rouleau, au pistolet (airless) |
| Pistolet Airless : | Pression de pulvérisation : 100-180 bars Taille des buses : 0,017-0,025 pouces Angle de pulvérisation : 40-80° |
| Température de mise en œuvre : | Pendant la mise en œuvre et le séchage, au moins + 5 °C pour le support et l'air environnant |
| Temps de séchage (à 23 °C et 50 % humidité rel. de l'air): | Recouvrable et hors pluie après 4-6 heures; sec en profondeur après env. 2-3 jours |
| Consommation : | Env. 100 à 150 ml/m ² et par couche (sur des supports lisses); env. 150 à 250 ml/m ² et par couche (sur des supports rugueux) |
| Nettoyage des outils : | Immédiatement après usage avec de l'eau, éventuellement en ajoutant un peu de produit vaisselle vendu dans le commerce |
| Stockage : | Env. deux ans dans l'emballage d'origine fermé, dans un endroit sec et frais, mais à l'abri du gel |
| Remarque concernant la fiche technique du BFS n° 26 : | La classification du matériau de revêtement en fonction de la base de liants correspond à la classe A de la fiche technique du BFS n° 26. La classe de stabilité de la teinte découle de la classification du produit et de la formule du mélange. |

III. Variantes de revêtements

Les variantes de revêtements et les supports mentionnés doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier de manière professionnelle leur aptitude.

Remarque importante :

Le traitement ultérieur et l'enlèvement des couches de peinture (ponçage, soudage, brûlage, etc.) peuvent entraîner la formation de poussières et/ou de vapeurs dangereuses. Ces travaux ne doivent être effectués que dans des lieux bien aérés. Au besoin, porter un équipement de protection (respiratoire) approprié.

VARIANTES DE REVÊTEMENTS

Préparation du support

Exigences générales concernant le support :

Le support doit être solide, propre, stable, sec et exempt d'efflorescences, d'algues, de champignons, de couches farineuses, de couches de calamine et d'agents séparateurs.

Préparations générales du support :

Nettoyer le support, enlever soigneusement les revêtements abîmés et inappropriés, et les éliminer conformément aux prescriptions. Poncer légèrement et nettoyer les supports lisses et denses. Vérifier la stabilité, l'adhérence et l'aptitude au traitement des anciens revêtements. Nettoyer soigneusement les surfaces recouvertes de champignons et d'algues et les traiter avec Herbol Fassaden Reiniger*. (* Les biocides doivent être utilisés avec le plus grand soin. Avant d'utiliser le produit, lire toujours les caractéristiques et les informations produits.) Fluater en bonne et due forme les surfaces enduites existantes. Appliquer une couche de fond et/ou une couche intermédiaire sur le support selon les besoins. Voir également le VOB, partie C, la norme DIN 18363, alinéa 3, Travaux de peinture et de vernissage, ainsi que les fiches techniques de l'ASEPP pour la planification et l'exécution des travaux de peinture et de revêtement. En cas d'exposition à l'humidité, un écoulement rapide de l'eau doit être assuré. Apporter une protection constructive aux surfaces horizontales.

Support

Crépis de ciment allongé et crépis au mortier de ciment

(P II et P III),

Catégorie : CS II, CS III et CS IV :

Couche de fond

Sur les crépis absorbants et légèrement sablonneux, appliquer une couche de fond avec Herbol Tiefgrund Aqua*, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 50 % selon le pouvoir d'absorption du support.

Sur les crépis sablonneux, fortement absorbants ou farinants, appliquer une couche de fond avec Herbol Tiefgrund SB* ou Herbol Multigrund SB* blanc pigmenté.

Couche intermédiaire

En règle générale, et en particulier en cas de forts contrastes ou de différences de teintes marquées entre l'ancien revêtement et la teinte de rénovation, appliquer systématiquement une couche intermédiaire avec Herbol Herbidur*, dilué avec de l'eau dans une proportion d'env. 10 %, dans la nouvelle teinte souhaitée.
Remarque : Pour obtenir une surface égalisante légèrement remplie, il est possible d'utiliser Herbol Silatec Extra* en couche intermédiaire.

Couche de finition

Appliquer une couche épaisse et régulière avec Herbol Herbidur*, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 5 %. Selon la teinte, une couche de finition supplémentaire peut être nécessaire.

Laisser reposer les crépis fraîchement posés et non traités entre deux et quatre semaines au minimum, en fonction de la saison et de la température ambiante.

Observer la fiche technique du BFS n° 9.

Remarque : Pour les crépis légers minéraux des groupes de mortiers à crépir CS I > 1,5 N/mm² et CS II (P Ic et P II), voir la fiche technique d'Herbol Herboxan Plus*.

Béton

Sur les supports poreux et légèrement absorbants, appliquer une couche de fond avec Herbol Tiefgrund Aqua*, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 50 %, selon le pouvoir d'absorption du support. Sur les supports abîmés par les intempéries et fortement absorbants, appliquer une couche de fond avec Herbol Beton Tiefgrund SB* ou Herbol Multigrund SB* blanc pigmenté.

En règle générale, et en particulier en cas de forts contrastes ou de différences de teintes marquées entre l'ancien revêtement et la teinte de rénovation, appliquer systématiquement une couche intermédiaire avec Herbol Herbidur*, dilué avec de l'eau dans une proportion d'env. 10 %, dans la nouvelle teinte souhaitée.

Appliquer une couche épaisse et régulière avec Herbol Herbidur*, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 5 %. Selon la teinte, une couche de finition supplémentaire peut être nécessaire.

Observer la fiche technique du BFS n° 1.

Panneaux à base de fibres de ciment (sans amiante) : non recouverts

Sur les panneaux neufs, fortement alcalins, appliquer une couche de fond avec Herbol Multigrund SB* blanc pigmenté pour éviter les efflorescences de chaux. Les bords, en particulier, doivent être bien recouverts. Les panneaux montés librement doivent être recouverts, de tous les côtés, d'une couche de fond. Sur les supports abîmés par les intempéries, sablonneux et farinants, appliquer une couche de fond avec Herbol Tiefgrund SB* ou Herbol Multigrund SB* blanc pigmenté.

En règle générale, et en particulier en cas de forts contrastes ou de différences de teintes marquées entre l'ancien revêtement et la teinte de rénovation, appliquer systématiquement une couche intermédiaire avec Herbol Herbidur*, dilué avec de l'eau dans une proportion d'env. 10 %, dans la nouvelle teinte souhaitée.

Appliquer une couche épaisse et régulière avec Herbol Herbidur*, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 5 %. Selon la teinte, une couche de finition supplémentaire peut être nécessaire.

Observer la fiche technique du BFS n° 14.

Revêtements de peintures de dispersion mates, revêtements de peintures à base de résine de silicone et crépis à base de résine synthétique (jusqu'à 3 mm max.) :

Sur les supports poreux et légèrement absorbants, appliquer une couche de fond avec Herbol Tiefgrund Aqua*, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 50 %, selon le pouvoir d'absorption du support.

En règle générale, et en particulier en cas de forts contrastes ou de différences de teintes marquées entre l'ancien revêtement et la teinte de rénovation, appliquer systématiquement une couche intermédiaire avec Herbol Herbidur*, dilué avec de l'eau dans une proportion d'env. 10 %, dans la nouvelle teinte souhaitée.

Appliquer une couche épaisse et régulière avec Herbol Herbidur*, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 5 %. Selon la teinte, une couche de finition supplémentaire peut être nécessaire.

Remarque : Pour obtenir une surface égalisante légèrement remplie, il est possible d'utiliser Herbol Silatec Extra* en couche intermédiaire.

Remarque : Herbol Herbidur* n'est pas adapté pour une application sur d'anciens revêtements élastiques et/ou recouvrant des fissures. Voir les fiches techniques des systèmes de façades Herbol Flex.

Observer la fiche technique du BFS n° 9.

* Veuillez consulter la fiche technique correspondante en vigueur.

AUTRES INFORMATIONS

Jointes acryliques / hybrides :

Lors du revêtement de matériaux de jointement et d'étanchéité acryliques ou hybrides, des fissures et/ou des décolorations au niveau de la surface peuvent survenir en raison de la grande élasticité de ces produits. En raison également de la grande diversité des produits, il est recommandé d'effectuer ses propres tests pour évaluer l'adhérence. Pour toutes informations supplémentaires sur les joints de dilatation et les bandes d'étanchéité, consulter la fiche technique du BFS correspondante.

Améliorations :

Conformément à la fiche technique du BFS n° 25, des marques au niveau de la surface sont inévitables lors d'améliorations, de réparations ou de travaux ultérieurs, même en utilisant le matériau de revêtement d'origine. Observer les fiches techniques du BFS n° 9 et n° 25.

| | |
|---|---|
| Application du revêtement dans des teintes vives ou brillantes : | Les teintes brillantes et vives peuvent afficher un pouvoir couvrant plus faible. Nous recommandons donc, pour de telles teintes, de pré-appliquer une teinte couvrante similaire, nuancée sur une base DU1. Il peut être nécessaire, le cas échéant, de procéder à l'application de couches de finition supplémentaires. |
| Protection du revêtement : | Protéger le revêtement de la pluie, d'une humidité de l'air extrême (humidité causée par le brouillard) et du gel jusqu'au séchage complet de celui-ci. |
| Attaques biologiques : | Nos peintures pour façades sont dotées en usine d'un film conservateur encapsulé empêchant la prolifération d'algues et de champignons, et elles ne doivent par conséquent être utilisées qu'en extérieur. Les agents conservateurs employés permettent de minimiser ou de retarder le risque de prolifération d'algues et de champignons. Les peintures pour façades dotées d'un film conservateur doivent être appliquées avec une épaisseur de couche suffisante ; nous recommandons d'appliquer au moins deux couches. Selon l'état actuel de la technique, il n'est pas possible, de manière certaine, d'exclure durablement la prolifération d'algues et de champignons. |
| Divergences de teintes : | Les divergences avec la teinte d'origine peuvent provenir des différentes structures superficielles, de la brillance, du mode d'application et de l'influence de la lumière. Le pouvoir d'absorption du support, le comportement au séchage et l'influence des intempéries pendant et après la mise en œuvre peuvent également entraîner de légères divergences au niveau de la teinte. Ceci ne pourra pas faire l'objet d'une réclamation. En cas de divergences visibles, l'acceptation de la teinte devra être confirmée par le mandataire responsable. |
| Couche de fond : | La couche de fond ne doit en aucun cas former un film étanche et brillant sur la surface traitée. Le support doit être absorbant, afin que Herbol Tiefgrund SB* puisse bien y pénétrer. Les supports denses, étanches et non absorbants, tels que les anciens revêtements intacts à base de dispersion, ne doivent pas être traités avec Herbol Tiefgrund SB*. Ne pas utiliser sur les isolations thermiques composites à base de polystyrène ni sur les crépis à base de polystyrène. Le matériau est prêt à l'emploi. Si, en raison du support, Tiefgrund SB* reste brillant en surface et doit par conséquent être dilué, celui-ci ne sera plus conforme à la directive COV. Pour rester conforme aux COV, une autre alternative consiste à recouvrir les surfaces avec une couche de fond avec Herbol Tiefgrund Aqua* ou des fonds pigmentés comme Herbol Multigrund SB* blanc pigmenté. La couche de fond et la structure du revêtement doivent être adaptées à l'état du support. Aucune recommandation contraignante ne peut être donnée sans une connaissance très précise de ces conditions. |
| Durée de conservation : | Les matériaux de revêtement correspondent aujourd'hui à un niveau élevé de la technique. Leur durabilité dépend de nombreux facteurs, en particulier du type d'intempéries, de la protection constructive, de la charge mécanique, ainsi que du choix de la teinte appliquée. L'état du support ainsi que l'exécution des travaux de mise en œuvre doivent être conformes au niveau reconnu de la science et de la technique. Pour une bonne durabilité, il est nécessaire de procéder à temps à des travaux d'entretien et de rénovation. Veuillez observer à ce sujet les fiches techniques du BFS correspondantes, en particulier la fiche n° 9 « Revêtements sur crépis extérieurs minéraux et pâteux », éditées par le Bundesausschuss Farbe & Sachwertschutz e.V., ainsi que d'autres publications concernant ce sujet. |
| Additifs : | En présence de supports denses et froids ou bien en cas de retard dans le séchage dû aux intempéries, des traces de coulures jaunâtres/transparentes, collantes et légèrement brillantes, liées aux additifs, peuvent apparaître à la surface du revêtement lorsque celui-ci est exposé à de l'humidité (brouillard, rosée, pluie). Ces additifs sont solubles dans l'eau et peuvent être éliminés d'eux-mêmes avec une quantité d'eau suffisante, comme, par exemple, après de multiples chutes de pluie battante. Toutefois, ceci n'a pas d'influence préjudiciable sur la qualité du revêtement, une fois que celui-ci est sec. Malgré tout, en cas d'application directe, les coulures/additifs doivent être pré-humidifiés, puis totalement nettoyés après avoir pu agir un bref moment. Lorsque le revêtement est appliqué dans des conditions climatiques appropriées, aucune trace de coulure n'apparaît. Observer la fiche technique du BFS n° 9. |
| Efflorescences de chaux sur le béton : | Sur les surfaces de façades en béton, il existe un risque d'efflorescences de chaux. Un film de revêtement étanche permet d'empêcher toute pénétration d'eau extérieure et de minimiser ainsi ce risque. Pour obtenir un revêtement étanche, il faut traiter au préalable les pores, les cavités et les poches de graviers présents avec des mastics / mortiers appropriés. Si des fissures sont présentes, il convient d'utiliser Herbol Beton Elastikfüller, éventuellement en combinaison (enrobage) avec du tissu Kobau Elastikgewebe. Herbol Herbidur / Housepaint, Béton-Finish ou Methacryl-Siegel sont recommandés en couche intermédiaire et couche de finition. |
| Crépis minéraux neufs : | Les surfaces crépies minérales neuves ne doivent être recouvertes qu'après un temps de séchage et de prise de généralement quatre semaines. Le processus de séchage peut même exiger encore plus de temps selon la saison et les conditions climatiques. En cas d'application trop précoce, une forte alcalinité combinée à l'humidité, en particulier pour les teintes vives et foncées, peut provoquer des modifications au niveau de la teinte. |

Effet de marquage :

En raison des matières de remplissage généralement utilisées, des marques (effet de marquage) plus claires peuvent apparaître à la surface des revêtements aux teintes vives et foncées, lorsque ceux-ci sont soumis à des contraintes mécaniques. La qualité ainsi que la fonctionnalité du revêtement ne s'en trouvent toutefois pas altérées.

Application au pistolet :

Il est possible d'effectuer une application avec un pistolet à aérosols réduits sur les surfaces verticales. Ne pas respirer les aérosols et porter des vêtements de protection appropriés. L'utilisation du pistolet sert généralement à avoir une application rationnelle du matériau, les surfaces doivent ensuite être passées au rouleau. Prendre/Respecter les mesures de protection appropriées pour minimiser les brouillards de peinture.

Intempéries :

Au cours du temps, la surface d'un revêtement peut se trouver modifiée sous l'effet régulier des intempéries, de l'humidité, du rayonnement U. V., des dépôts ou de la situation du bâtiment. Des modifications au niveau de la teinte peuvent en être la conséquence.

Surfaces contiguës :

Sur les surfaces contiguës, utiliser uniquement des matériaux provenant d'un même lot de fabrication ou bien mélanger la quantité de matériau nécessaire.

INDICATIONS DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT SUR LA MISE EN ŒUVRE ET L'ÉLIMINATION DE PRODUITS CONTENANT DES BIOCIDES



Les plantes et les sols situés dans la zone de travail doivent être protégés.



N'utiliser que des produits avec film protecteur dans l'état où ils sont livrés.



Évitez les brouillards de pulvérisation.



Empêcher tout résidu des produits de s'écouler dans les canalisations ou les eaux naturelles.



Éviter impérativement tout contact avec la peau – autres indications sur les sites www.wingisonline.de et www.gisbauapps.de



En cas d'application mécanique, collecter et éliminer séparément les eaux de rinçage.

Herbol Herbidur

Peintures pour façades/Peintures pour façades à base d'acrylate

Toutes les informations correspondent à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des variantes de revêtements décrites, celles-ci doivent être considérées comme des exemples possibles. En raison de la multitude de supports et des nombreuses conditions relatives à un bâtiment, l'acheteur / l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit et, sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises du bâtiment en question. Pour le reste, nos conditions générales de vente s'appliquent.

Informations sur le recyclage

Apporter au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Éliminer les emballages contenant des restes de matériaux dans un lieu de collecte pour anciennes peintures.

Édition : Avril 2020

Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.

Akzo Nobel Coatings AG
Industriestrasse 17a
CH-6203 Sempach Station
www.akzonobel.com
www.herbol.ch/fr/
www.sikkens-center.ch/fr

